Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 077-217700483-20250403-CM2025_01-DE

MARNE

Marlotte

République Française
Département SEINE ET

Commune de Bourron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	23

Vote
A l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 04/04/2025
Et
Publication ou notification du :
04/04/2025

L'an 2025, le 3 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/03/2025 et affichés à la porte de la Mairie le 21/03/2025.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, Mme GREMY Dominique, Mme HAMEL Catherine, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, M. GANDON Jean-Charles à Mme MOURICHON Véronique, M. HAGARD Stéphane à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence à Mme LOTT Myriam

A été nommé(e) secrétaire : M. BREGERE-MAILLET Jean

CM2025_01 – Adoption du Procès-Verbal de la séance du 10 décembre 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et natamment l'article L 2121-15,
VU le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le mardi 10 décembre 2024, a été établi par la secrétaire de séance désignée en la personne de Madame Stéphanie PACTON.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

Après avoir pris en compte la remarque de Madame Dominique GREMY et en avoir délibéré, le Conseil Municipal **adopte** à l'unanimité le Procès-Verbal du 10 décembre 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 04/04/2025

Secrétaire de séance,
Jean BREGERE-MAILLET

Le Maire,
Vitor VALENTE

MAIRIE DE BOURRON-MARLOTTE (Seine-et-Marne)